

Pourquoi choisir la Médecine légale ?

Une spécialité à part et stimulante intellectuellement, riche par son contact avec de nombreuses disciplines variées (droit, criminalistique, toxicologie, psychiatrie, milieu carcéral, entomologie, anthropologie, odontologie etc.).

Pourquoi choisir Montpellier ?

Choisir Montpellier c'est obtenir un confort autant sur la localisation (ville étudiante agréable à vivre de par son climat et les activités proposées) que sur la formation. Le service est constitué d'une dizaine de médecins de spécialités initiales différentes, participant à la diversification d'une formation riche, variée et complète.

Le service est ouvert à l'international (congrès, formations) et aux formations annexes (Diplôme Universitaire, Master), impliqué dans la recherche et dans l'universitaire.

3 BONNES RAISONS DE CHOISIR CETTE SPÉCIALITÉ :

1

UNIQUE

La seule spécialité pouvant regrouper la médecine du vivant, celle du mort, une médecine éthique, une médecine du droit...

2

**MULTI
DISCIPLINAIRE**

Au contact de disciplines diverses (psychiatrie, toxicologie, criminalistique, anthropologie...)

3

INTELLECTUELLE

Maîtriser ses bases de médecine générale, nécessaires et utiles quotidiennement à la réflexion en expertise, en thanatologie.

LE D.E.S SE DÉROULE EN 4 ANS : 8 SEMESTRES

Phase socle

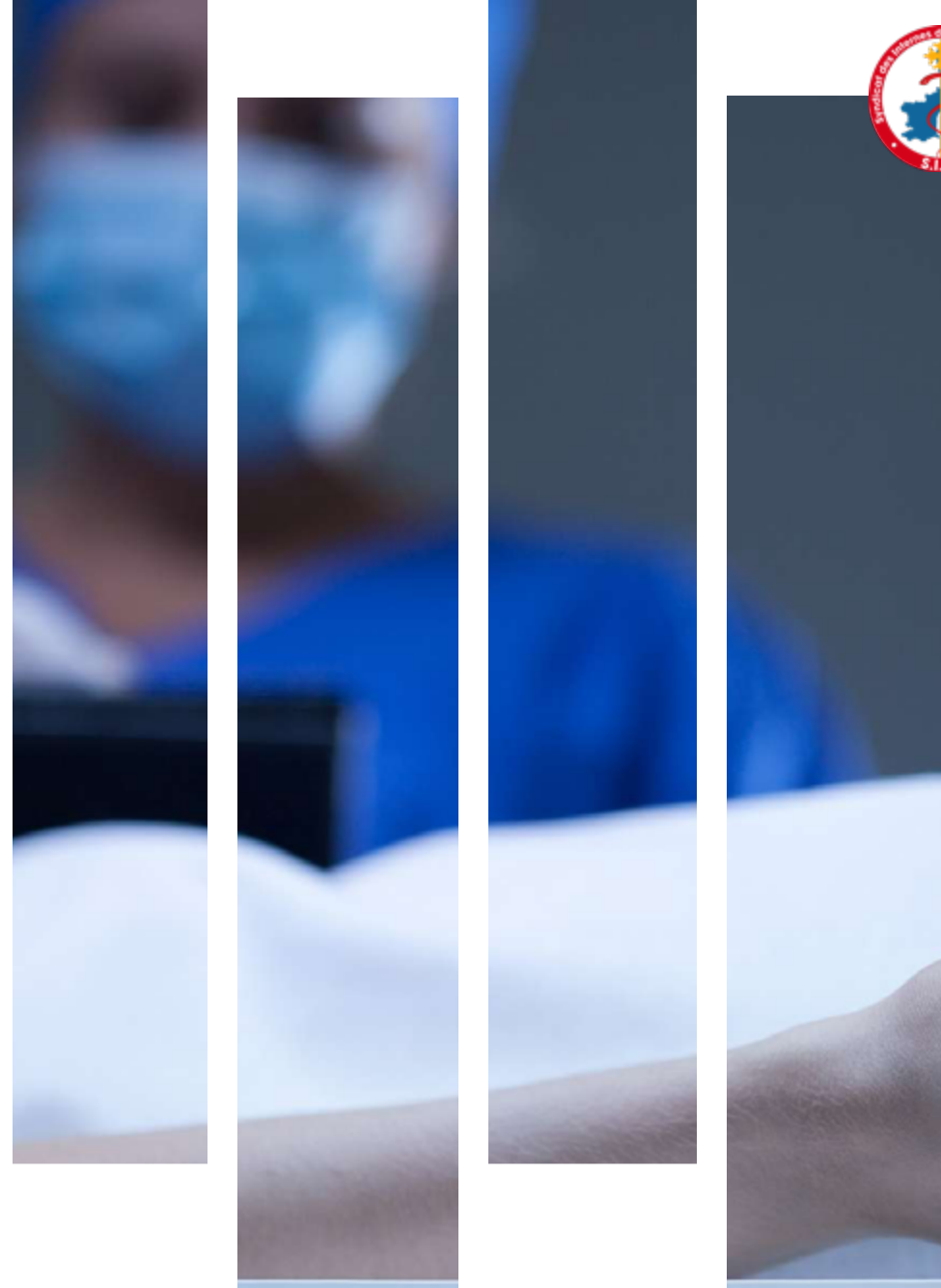
1 an : 1 semestre en médecine légale et 1 semestre hors filière

Phase d'approfondissement

2 ans : 3 semestres de médecine légale et 1 semestre hors filière

Phase de consolidation

1 an : année du docteur junior soit 2 semestres en médecine légale



Charge de travail pendant l'internat :

Activité variant entre la médecine du vivant et la thanatologie. Participation, en doublon, aux gardes du service (jour et/ou nuit).

Charge de travail après l'internat :

Sur la dernière année d'internat (phase de consolidation = docteur junior), inscrit sur le planning des chefs, seniorisé, participation aux gardes du service et activité similaire à l'internat mais en autonomie.

Activités possibles après l'internat :

Possibilité de garder une activité similaire à celle de l'internat si poste en CHU. Activité principalement « du vivant » en CH ou en UMJ périphérique avec une part thanatologique variable selon les centres. Activité d'expertise.

Recherche :

La recherche prend une place de plus en plus importante en médecine légale. Possibilité à Montpellier mais également dans d'autres villes d'y consacrer une partie de son activité (pour information, à Montpellier, deux chefs très investis dans la recherche).

Rangs limites ECN 2023 :

Dernière place à Montpellier : 4364

Coordonnateur spécialité

Pr Eric BACCINO

e-baccino@chu-montpellier.fr

Référent interne

<https://www.silr.fr/le-silr/composition/referents-de-filiere/>

Syndicat des internes

contact@silr.fr

